

Appel à Manifestation d'Intérêt  
« Territoire engagé pour  
mon environnement, ma santé »



**Défi Mobilité**

« *Projet* »

*Paris Est Marne et Bois*



**Défi Mobilité**

## 1. La collectivité

**Nom:** Paris Est Marne et Bois

**Adresse:** 14 rue Louis Talamoni 94500 Champigny-sur-Marne

**Type de collectivité ou territoire:** Établissement Public Territorial (EPT)

**Site internet:** <https://parisestmarnebois.fr/>

**Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...)** : Élaboration du PCAET en cours

**Typologie de territoire** : Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole...)

**Population (nombre) de votre collectivité ou territoire** : 510 000 hab.

## 2. Présentation du projet en santé-environnement

### Titre : Défi Mobilité

**Contexte** : Paris Est Marne Bois (PEMB), Établissement Public Territorial (EPT) de la Métropole du Grand Paris, exerce ses compétences sur un Territoire vaste de 13 communes et 510 000 habitants. Cet espace urbain et dense est directement concerné par les problématiques liées à la qualité de l'air. En effet, les différentes alertes de l'Organisation Mondiale de la Santé, quant aux effets des polluants atmosphériques sur la santé, nous poussent à prendre la mesure des risques pour le bien-être des habitants du Territoire. Ainsi, PEMB, conscient du rôle à jouer par les collectivités locales, se positionne comme un acteur majeur de l'amélioration de la qualité de l'air et propose de mettre en place un dispositif multipartenarial à travers son défi mobilité.

**Rattachement du projet à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...)** : Le projet s'inscrit dans une fiche action du PCAET

**Description/objectifs du projet en santé-environnement** : Dans ce contexte, PEMB a décidé de lutter contre les polluants atmosphériques notamment par la mise en place d'un projet à destination des élèves des écoles élémentaires, sur le temps scolaire. Ce dispositif issu du partenariat entre l'association ECOPHYLLE et l'Établissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois propose aux écoles de mettre en oeuvre une démarche inter-écoles sur les thèmes des transports et des mobilités. Ce projet, à vocation pédagogique, se distingue par l'exhaustivité de son approche.

En effet, la démarche se compose de 5 séances, à raison de 2h30 chacune, en vue d'un travail profond sur les thèmes des transports et des mobilités.

Ainsi, dans chaque école désignée (une classe par école), notre partenaire, l'association ECOPHYLLE, dirigera une séance de sensibilisation, une visite de site, une séance dédiée à la rencontre de professionnels du secteur, une séance de recherches d'informations liées à la production d'une cartographie et, in fine, la réalisation effective d'une cartographie des mobilités sur leur territoire.

**Résultats attendus ou observés du projet** : Prise de conscience des élèves quant à l'impact des transports et des mobilités sur la santé et l'environnement. Connaissance des mobilités douces existantes et mise en place d'actions au sein des établissements afin de les promouvoir. Production d'une cartographie des mobilités comme aboutissement de travail de recherche. Prise en main de ces sujets par le jeune public et diffusion à leur entourage (parents, amis, famille etc.).

**Populations "cibles" du projet** : La population cible principale est évidemment composée par les élèves mais également les directeurs d'écoles, les enseignants, le personnel, et par extension les parents d'élèves et leur entourage ainsi que les Élus.

**Facteurs de réussite du projet** : Les facteurs de réussite résident principalement dans la mobilisation des différents partenaires, de l'Éducation Nationale mais également des Élus.

**Temps de mise en œuvre du projet (montage et lancement)** : de 3 à 6 mois

**Année de mise en œuvre du projet** : 2019 - 2020

**Dispositif d'évaluation du projet** : Oui

**Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation du projet :** Les modalités d'évaluation restent à définir.

**Thématique(s) :**

- Aménagement, urbanisme, transport/mobilités
- Changement climatique
- Etat des lieux, diagnostic
- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...)

**Mots-clefs :** Sensibilisation, mobilités, partenariat, risques, pédagogie, santé, éco-citoyenneté, air

### 3. Montage

**Gouvernance :** Un comité de pilotage sera mis en place. Ce dernier regroupera les élèves éco-délégués, les enseignants référents, les parents d'élèves, les directeurs d'école, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, les Élus, les Communes de PEMB et les différentes associations partenaires (ECOPHYLLE, AIRPARIF, BRUITPARIF, ALEC-MVE).

Un comité de suivi, en interne, sera également mis en place et sera composé de PEMB, des Élus référents et des associations partenaires.

**Partenaires impliqués dans le projet :**

- Partenaire(s) associatif(s)
  - ECOPHYLLE, AIRPARIF, BRUITPARIF, ALEC-MVE
- Partenaire(s) public(s)
  - Les écoles, les Communes, l'Éducation Nationale

-----  
A retrouver sur le site : [territoire-environnement-sante.fr](http://territoire-environnement-sante.fr)



*Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.*

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*